

Dans un contexte où le législateur est de plus en plus soucieux de la protection du consommateur, les professions réglementées voient leur responsabilité professionnelle de plus en plus souvent engagée.

La loi prévoit des minima légaux d'assurance spécifiques à chaque profession réglementée (Conseiller en Investissement Financier, Agent immobilier, agent sportif...). Cela se traduit par un cumul d'obligations d'assurance indépendantes les unes des autres qui peuvent être complexes et contraignantes.

Le PACK RC Professions Réglementées est la réponse pour couvrir leur responsabilité professionnelle.

Points Forts

Un tarif en fonction du chiffre d'affaires, quel que soit le nombre d'activités à assurer

Des franchises basses adaptées à la structure financière de l'entreprise

Des garanties adaptées aux sociétés et aux personnes exerçant en nom propre

Des critères d'éligibilité adaptés selon les activités

Aucun document à joindre (ni état financier, ni CV, ni justificatif d'adhésion à des associations professionnelles)

Des plafonds de garantie plus élevés que les obligations réglementaires

Une prime forfaitaire

Un service gratuit d'assistance ALLO INFO JURIDIQUE

Qui est assuré ?

Le **PACK RC Professions Réglementées** s'adresse aux entreprises ci-dessous ayant un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions d'euros (sauf pour les agents commerciaux de l'immobilier dont le chiffre d'affaires doit être inférieur à 500 000€) :

 Activités Financières, Crowdfunding, Agent Immobilier	 Agents sportifs (contrat spécifique)	 Agents Commerciaux de l'immobilier (contrat spécifique)
---	--	---

- ✓ **Activités Financières**
 - Conseiller en Investissement Financier (CIF) y compris le Conseiller en Gestion de Patrimoine (CGP)
 - Intermédiaire en assurance
 - Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement
 - Démarcheur bancaire
 - Démarcheur financier
- ✓ **Crowdfunding**
 - Conseiller en investissement participatif
 - Intermédiaire en financement participatif
 - Intermédiaire en financement participatif ne proposant que des opérations de dons
- ✓ **Agent Immobilier**
 - Agent immobilier (transaction immobilière)
 - Agent immobilier (gestion locative)

Quelles sont les garanties du PACK RC Professions Réglementées ?

Le PACK RC Professions Réglementées couvre :

- ✓ La Responsabilité Civile Professionnelle
- ✓ La Responsabilité Civile Exploitation
- ✓ Les frais de défense dans le cadre d'une mise en cause

Et en option uniquement pour les activités financières :

- ✓ La Responsabilité des Dirigeants
- ✓ La Garantie Financière - Hors Maniement de fonds et avec manipulation d'effets en détention directe

Pour plus d'informations : www.aig.com/fr/pack